

## I OUVERTURE DE LA SEANCE

Dans son discours d'ouverture, le président français a rappelé les développements intervenus depuis la VI<sup>e</sup> session de la Commission mixte scientifique qui s'est tenue à Vancouver en mai 1986. Au cours de cette période, le président de la République Française, le Premier Ministre et le ministre des Affaires étrangères notamment, se sont rendus au Canada. Ils ont exprimé le voeu que la coopération scientifique et technologique franco-canadienne soit poursuivie dans les meilleures conditions. Par ailleurs, la Commission mixte économique tenue à Ottawa (15 janvier 1987) a traité des sujets d'intérêt commun et la réunion intérimaire des co-présidents de la Commission Mixte Scientifique (Paris mai 1987) a fait le point des actions en cours. Ainsi ont pu être mis en évidence l'importance que revêtait la recherche scientifique et technologique, ses complémentarités avec le développement économique, tels qu'ils se dégagent des relations entre les deux pays.

La France a également été honorée de recevoir Mme le Gouverneur Général du Canada et diverses missions conduites notamment par le Ministre de l'expansion industrielle et régionale, faisant foi d'un intérêt réciproque.

Deux pays aussi développés sur le plan scientifique que la France et le Canada ne peuvent envisager de coopération réellement efficace que sur des thèmes d'un réel intérêt mutuel et susceptibles de déboucher sur des projets communs de recherche ou de mise au point de procédés technologiques.

La partie française estime donc que l'ensemble des moyens de la coopération doit être organisé autour de cet objectif.

La diversification croissante du potentiel scientifique canadien, notamment au sein des organismes provinciaux, devrait à cet égard conduire à multiplier les opportunités d'une telle coopération. Pour mieux les percevoir, la France a complété son réseau d'attachés scientifiques par l'ouverture du poste de Vancouver, permettant ainsi d'identifier de nouveaux projets de coopération. En particulier, l'accord conclu les 18 avril et 17 mai 1988 entre la Conférence des Grandes Ecoles et le Comité des doyens des facultés de génie et de sciences appliquées du Canada est considéré comme très prometteur.

Par ailleurs, la France a également mis à disposition, au cours de ces deux dernières années, un contingent important de bourses post-doctorales qui viennent en complément des mois-chercheurs utilisés au bénéfice des secteurs définis d'intérêt mutuel. Si en effet, à cet égard, la partie française se félicite des bons résultats acquis en Biotechnologies, elle s'interroge sur les résultats obtenus dans les secteurs de l'Espace et de l'Océanologie. Dans le même temps, d'autres thèmes ont été proposés : Matériaux nouveaux, Informatique, Télécommunications,

.../...

52  
RM